



## Compte rendu de la réunion de comité de quartier du Village Violennes

Réunion plénière du 15  
septembre 2021

### Étaient présents :

- Serge Sithisak – 1er Maire-adjoint délégué à l'aménagement du territoire, à l'administration générale et aux comités de quartiers
- Marc Nougayrol – Maire-adjoint délégué aux espaces publics et aux grands projets
- Régine Bories – élue référente
- Maeva Hiron – collaboratrice de cabinet
- Mario Principato – coordinateur des comités de quartiers
- Membres : Thierry Amiech – Thierry Desouche – Claire Marcelin – Isabelle Mavier – Hélène Plottier Foure – Sylvain Pradelle – Frédéric Revel – Abderrafia Souhali

### Étaient excusés :

- Membres : Yvon Chismant – Sandrine Fernandes – Sandrine Ky – Catherine Peres – Eric Sertour – Marie-Agnès Tamarit

**Ordre du jour :**

- 1- Projet d'aménagement du Boulevard de Lagny et Place du Clos Saint-Georges**
- 2- Synthèse des marches exploratoires – alignement et prochaines étapes**
- 3- Contour des responsabilités des comités de quartiers**
- 4- Contour des responsabilités dans la coordination des comités de quartiers**
- 5- Point d'avancement des projets d'outils de communication à destination des comités de quartiers et des administrés du quartier**
- 6- Modalités d'information des comités de quartiers sur les grands projets de la ville**

**1- Projet d'aménagement du Boulevard de Lagny et Place du Clos Saint-Georges**

- *Boulevard de Lagny :*

Il y a 35 ans, EPAMarne a aménagé tout le Boulevard de Lagny en plantant des arbres puis en construisant des programmes immobiliers. Aujourd'hui, nous observons le phénomène suivant, sur les 17 000 arbres dans la ville, entre 30 et 35 % sont malades. Ces arbres ont des impacts néfastes avec des dégâts au niveau de la voirie et les réseaux souterrains.

Les arbres sur le Boulevard de Lagny sont pour la plupart mal implantés, donc trop près des habitations et pourraient avoir des effets sur les réseaux souterrains. L'objectif de cet aménagement est donc d'enlever ces platanes et de les replanter en entrée de ville pour mettre en place naturellement une barrière visuelle et sonore avec l'autoroute. La transplantation concerne 48 arbres.

Ces travaux d'aménagement ne sont pas pris en charge par la municipalité mais l'aménageur EPAMarne.

- Qu'en est-il de la consultation des comités de quartiers ?

Une fois le projet finalisé et présenté au Maire, les membres des comités de quartiers pourront être informés et consultés, notamment par le biais d'un diagnostic en marchant en présence des riverains pour ensuite faire une communication plus large dans la ville.

Les comités de quartiers et riverains ne seront pas consultés sur le projet dans sa globalité puisqu'il s'agit là d'un problème de sécurité, cependant, ils seront consultés sur l'aménagement comme le choix de l'essence des arbres.

- Quel est l'objectif à terme ?

Tout d'abord de ne pas toucher aux arbres qui ne sont pas concernés par les maladies ou bien provoquant des dégâts, pour ceux qui ne sont pas malades, faire une transplantation et aménager avec des nouvelles essences et des massifs fleuris.

- Quel sera l'impact sur la circulation ?

Le Boulevard de Lagny étant un des axes principaux de la ville, des horaires seront aménagés pour que cela impacte le moins possible et dans un minimum de temps, les déplacements se feront par convois exceptionnels escortés par la police municipale.

- Constat final :

La municipalité est décisionnaire avec EPAMarne comme acteur unique et principale. Ensuite, il y aura un cadencement des travaux où la municipalité sera directement impliquée, non pas d'un point de vue technique (soit abattage et transplantation) mais pour la logistique et l'organisation factuelle et opérationnelle.

- *Place du Clos Saint-Georges :*

Ce projet d'aménagement est sur la même zone mais il ne s'agit pas du même projet que pour les arbres car les projets sont cloisonnés avec des financements et des cadencements.

Ce projet fait l'objet d'un appel d'offre avec Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, c'est cette AMO qui va lancer et écrire les différents scénarios de l'appel d'offre. Pour cela il y a 3 axes principaux :

- La sécurité autour des deux établissements scolaires qui regroupent environ 2 000 enfants.
- Alléger le trafic qui est saturé, en comptant aussi les mauvais stationnements.
- Répondre aux critères des personnes qui vivent à proximité.

Pour cet aménagement, c'est la ville qui va payer, il faut donc réfléchir à des alternatives moins chères, aussi ce projet déclenche un grand nombre de subventions à disposition. Les membres se sont alors questionnés sur d'autres investissements qui seraient moindres comme la présence de la police municipale qui aurait un coût moindre et répondrait à l'objectif de sécurité.

L'aménagement fait suite aux constats et objectifs suivants :

- Le Syndicat des transports indique une perte de temps liée au trafic saturé et aux mauvais stationnements.
- Mettre des ralentisseurs, des feux, des plateformes spécifiques pour les bus dans les deux sens avec priorité au démarrage, aménagements importants pour le stationnement et présence de contrôles radars.
- La ville est dotée de 11 groupes scolaires, 3 collèges et 1 lycée, ce qui indique une impossibilité de mettre des agents de la police municipale aux entrées et sorties de ces établissements pour sécuriser le tout.

L'idée du projet est donc d'ouvrir le Boulevard de Lagny en supprimant la Place du Clos Saint-Georges. L'historique urbain montre que le Boulevard était auparavant ouvert, qu'il avait ensuite été fermé et transformé il y a

plusieurs années en cette place en petit centre commercial sur la Place, projet qui n'a jamais vu le jour car abandonné très rapidement.

- L'aménagement va-t-il résoudre le problème de fluidité et de sécurité ?

Le projet a été pensé en partenariat avec une autre Assistance à Maîtrise d'Ouvrage sur les flux de circulation de la ville et les stationnements, une étude a été menée sur les flux de circulation de la ville sur les quatre points cardinaux, indiquant en heures de pointes l'entrée de 10 000 véhicules dans Bussy-Saint-Georges avec 70 % de ceux-ci qui restent dans la ville et 30 % qui en sortent. Dans le cadre de cette étude, il a été intégré un logiciel qui permet faire des simulations en changeant la vitesse, les changements de sens de circulation, de voir les impacts sur le trafic.

Il a donc été intégré dans ces simulations, l'ouverture du Boulevard.

- Quelles sont les échéances ?

Le projet n'est pas encore finalisé et la date de présentation non fixée car il faut constituer le dossier de subventions et de coûts, ensuite il sera présenté au Maire pour pouvoir le diffuser aux responsables des établissements scolaires et parents d'élèves puis aux membres des comités de quartiers.

Le tout sera diffusé pour information et consultation auprès des membres des comités de quartiers et riverains.

## **2- Synthèse des marches exploratoires – alignement et prochaines étapes**

Les comités de quartiers tous confondus ont effectué 13 marches exploratoires permettant le relevé de 427 éléments dont 274 qui ont fait l'objet de signalements sur l'application de la ville.

Les membres du comité de quartier du Village Violennes ont comptabilisé 94 relevés traitants de divers sujets comme la propreté, la sécurité, les espaces verts, l'animation et la vie de quartier. Ces marches exploratoires sur tout le

quartier du Village Violennes ont permis de faire émerger des réflexions et des idées sur de potentielles actions et projets.

Les relevés ont été classés en 6 thèmes par les membres :

- Sécurité : globalement pour action au niveau de la municipalité sans travail de fond des membres
- Environnement et espaces verts
- Propreté : principalement des relevés qui traitent de signalements directement relatés aux services techniques
- Projets : pour permettre une réflexion sur la valorisation et l'embellissement du quartier
- Animation et vie de quartier
- Questions d'informations sur la vie du quartier

Marc Nougayrol a évoqué son intérêt pour les relevés effectués par les membres lors des marches, le tout a été présenté sous forme de tableau afin d'être présenté aux services techniques et qu'un chiffrage soit fait sur les diverses propositions.

▪ *Commerces de proximités :*

Les membres se sont beaucoup interrogés sur un projet global du village tant sur des aménagements que sur son attractivité avec des commerces. Beaucoup de personnes ont pu être intéressées pour y installer un commerce mais après étude, ils estimaient qu'il n'y avait pas assez de monde, c'est d'ailleurs pourquoi les commerces ont désertés.

Au niveau de la Rocade de la Croix Saint-Georges, la Mairie souhaite que si une vente se fait, ce soit pour remettre un commerce de proximité. Aujourd'hui, ce qui bloque beaucoup, c'est le coût de la charge foncière imposée par EPAMarne. A cet emplacement, quand on achète et que l'on construit, on est obligé de rajouter la différence de la taxe d'aménagement

qui a été payée à l'époque entre 100 et 150 € et aujourd'hui n'importe quel promoteur qui va construire doit payer entre 700 et 750 € par m<sup>2</sup>. Il faut aussi noter que le quartier du Village Violennes est à cheval sur deux ZAC, celle du Village et celle du Centre-ville (salle de sport, auto-école, logements le long du Boulevard de Lagny) et que la ZAC du Centre-ville n'est pas clôturée. On ne peut pas les ZAC tant que celles-ci ne sont pas clôturées par EPAMarne.

- *Embellissement du quartier :*

Ces 3 marches ont toutes permis un même constat de la part des membres, le village de Bussy-Saint-Georges n'est pas assez mis en valeur, les commerces et aménagements manquent. Ils souhaitent que leur action permette de redynamiser le village.

Ceux-ci ont déjà émis des idées de projets notamment pour la Place de Verdun, le Pigeonnier ou la plaine vers la coulée verte. Il a été notifié par Marc Nougayrol que ces aménagements et mises en valeurs étaient déjà en projet avec une Agence de Maîtrise d'Ouvrage qui collecte la vision que la Mairie peut avoir sur ce réaménagement.

La philosophie de tout ça, avec concertation des élus est que la ville nouvelle qui est assise paye pour l'embellissement du village, mais le village est aujourd'hui, géographiquement parlant très différent d'une zone à l'autre. Il y a une grosse partie du village, Place de Verdun, Rue de Torcy devant la Mairie, Rue du cimetière, Rue de Ferrière sur toute sa longueur, Rue Faubry où les séparations de réseaux qui sont obligatoires, à savoir eaux pluviales et eaux usées, ne sont pas faites et tant que cela ne sera pas fait, le réaménagement ne pourra pas être fait.

En revanche, il y aujourd'hui une zone qui est déjà terminée en terme de travaux d'infrastructures importants, c'est sur la Rue de Torcy en descendant, Rue du Lavoir, Rue Saint-Martin. Ces futurs aménagements vont commencer d'ici fin 2021 sur la Rue de Torcy et la Rue du Lavoir avec une mise en valeur du lavoir. Il faut que cela devienne « l'appartement témoin » du village pour les autres zones.

Pour l'aménagement qui consiste à mettre aux normes les rues, il va falloir donner des accès PMR (Personnes à Mobilités Réduites), en général, des trottoirs d'1m40 de large, ce qui empiétera sur le stationnement actuel.

Tout cet aménagement pour la Place de Verdun, la Rue du cimetière et la Rue Faubry et la Rue de Ferrière devrait prendre fin en fin de mandat. Pour tous les travaux d'infrastructures des réseaux, c'est la Communauté d'Agglomération Marne-et-Gondoire qui gère et donc c'est elle qui finance ; la CAMG a réparti son budget sur les 22 communes qui ont aussi des travaux d'aménagement de séparation de réseaux.

Les membres ont demandé à être associés au projet d'embellissement de la rue de Torcy et ses abords.

- *Groupes de travail :*

Les membres du comité vont mettre en place un groupe de travail sur la mise en valeur de la Rocade de la Croix Saint-Georges, une réflexion sur son ouverture ou non et la possibilité de nouveaux commerces.

Il a déjà été évoqué des pistes de réflexions concernant les sujets suivants :

- Étudier les solutions concernant l'entreposage des poubelles
- Chicanes fleuries : refonte des chicanes / plots / jardinières qui limiteraient la vitesse, à certains endroits nécessitant de réguler le stationnement ou la circulation des véhicules
- Revalorisation de l'entrée de village rue de Ferrière
- Valorisation des espaces verts derrière la Mairie et du Mail des Promeneurs
- Préservation du caractère briard du Village / des cours du quartier.

### **3- Contour des responsabilités des comités de quartiers**



La philosophie des comités de quartiers est que la Mairie est ouverte aux propositions des membres et qu'il y ait des remontées et échanges d'informations dans les deux sens. Les membres souhaitent être informés et/ou consultés en amont de projets impactant leur quartier et/ou transverses de la ville

Lors de cette plénière, Thierry Amiech a été nommé président du comité de quartier Village Violennes.

#### **4- Contour des responsabilités dans la coordination des comités de quartiers**

L'interlocuteur des membres est Mario Principato, le coordinateur des comités qui fait les remontées à Maeva Hiron, la collaboratrice de cabinet qui est son point d'entrée à la Mairie.

Les informations institutionnelles seront envoyées et transférées aux membres par Maeva Hiron, le reste des échanges se passent entre Mario Principato et le président du comité et les membres.

Les membres des comités de quartiers peuvent se réunir en interne, ils pourront demander la réservation d'une salle dans un gymnase en soirée ou bien une salle en Mairie le samedi matin.

#### **5- Point d'avancement des projets d'outils de communication à destination des comités de quartiers et des administrés du quartier**

Un outil de gestion de projet pour les membres des comités va être mis en place, afin de permettre aux groupes de travail de suivre leurs évolutions et s'organiser, mais aussi suivre l'évolution des projets dont ils ne font pas partis.

Quelques outils sont à ce jour privilégiés, ils vont être présentés en commission du numérique au niveau de la Mairie pour pouvoir ensuite présenter l'outil

final aux membres en leur proposant un modèle type à adapter et faire évoluer en fonction de la méthode de travail et des besoins.

Une fois toutes les réunions plénières passées, il sera organisé une réunion avec les présidents des comités de quartiers pour énoncer la stratégie de communication des comités de quartiers.

#### **6- Modalités d'information des comités de quartiers sur les grands projets de la ville**

Une plateforme pour le suivi des grands projets est en cours de développement.

Les grands projets de la ville n'ont pas été abordés durant cette plénière car en novembre, les membres des comités de quartiers seront invités à leur première réunion inter-quartiers afin de traiter ces sujets. Les présidents des comités de quartiers auront une réunion en amont afin de détailler les informations que les membres souhaitent sur les différents projets et préparer cette réunion.

**Prochaine réunion plénière : Mercredi 24 novembre 2021**